

# LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

## PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Samedi 01 février 2020

Le six février de l'année deux mille vingt et un à neuf heures quarante vingt minutes, les représentants des clubs de la Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation se sont réunis en assemblée générale par visioconférence, sur convocation du comité directeur effectuée par courrier électronique conformément à l'article n° 7-2, alinéa 1 des statuts.

Sont présents, les représentants des clubs : 7512 Stéphane DRUZETIC, Edouard SALATHE et Marc AMMERICH ; 7707 Patrick PREVOST et Maurice PROVOST ; 7715 Christian MATHELIER ; 7716 Philippe PERSE, Sandra OLIVIER et José RORA ; 7719 Miguel TIRBOIS ; 7720 Céline EUDIER ; 7722 Yann MUGICA ; 7807 Christophe RAUTURIER, Thierry VERMEERSCH, Sandrine TAISSON et Paul CHINCHOLE ; 7811 Hervé LASSERRE ; 9105 Thierry et Florence BESTEL ; 9109 Hugo JAEGLER ; 9404 Hervé QUINQUENEL ; 9502 Eric BOUDY ; 9510 Yann LAHELLEC.

Clubs non représentés : 7701 ; 7709 ; 7723 ; 7808 ; 9110 ; 9202 ; 9209 ; 9211 ; 9508.

Sont présents, membres du comité directeur de la LIFCO, en plus des personnes représentants leurs clubs : Mathilde BEYLS ; Dominique BRET ; Christine ERBLAND ; Julien GARDEUR ; Etienne PHILIPPOT.

Sont présents : Evelyne CIRIEGI (à partir de 11h40), présidente du CROS Île-de-France ; Michel EDIAR, président de la FFCO ; André HERMET, CTRS ; Eloïse LOUVET, vérificatrice aux comptes ; Michel CHARRIAU, président du CDCO 77 ; Hélène EDIAR, représentant le CDCO 91 ; Nathalie MARIN, présidente du TO Meaux ; Sébastien RIVIERE, membre de l'ASCC Rambouillet Olympique ; Jeanette JANSSON, candidate au comité directeur de la Ligue.

Dominique BRET préside la séance en sa qualité de présidente de la LIFCO.

Christine ERBLAND, secrétaire de la LIFCO, assure le secrétariat.

La présidente constate que plus d'un tiers des représentants, détenant au moins la moitié des voix, sont présents et que, conformément à l'article n° 7-2 alinéa 2, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La présidente précise que tous les documents ont été remis. L'assemblée lui en donne acte.

La présidente rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Décompte des voix et des représentants présents ; Désignation d'un rapporteur de séance
- Mot de bienvenue de la présidente et présentation des invités
- Approbation du compte rendu de l'AG du 01 février 2020
- Rapport moral de la présidente ; Rapport des commissions
- Compte rendu d'activités du CTRS
- Rapport financier du trésorier et des vérificateurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2021
- Mise en conformité des statuts
- Présentation des candidatures au comité directeur et Election
- Proposition du président par le CD et Election du président
- Présentation du bureau
- Mot des représentants de la Région, du CROS IDF, de la DRAJES, de la FFCO
- Désignation des représentants LIFCO (3) à l'AG FFCO
- Désignation des vérificateurs aux comptes (2 minimum)
- Grandes lignes du projet pour l'Olympiade 2021-2024
- Questions posées par les clubs

Lecture est donnée du rapport moral par la présidente. Suivent les comptes rendus des différentes commissions « cartographie », « communication », « formation », « jeunes », « pratiques sportives », « santé ». Vient ensuite la présentation du rapport d'activités du CTRS, André HERMET. Lecture est réalisée du bilan financier, du rapport des vérificateurs aux comptes et du budget prévisionnel 2021 par le trésorier. Arrive la mise en conformité des statuts avec les statuts types de la fédération. Est



# LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

effectuée la présentation des candidats au comité directeur pour l'olympiade 2021-2024, puis l'élection des membres pour celui-ci. A l'issue de l'élection du comité directeur, est soumise, par celui-ci, au vote de l'Assemblée Générale, la personne pour la présidence de la Ligue pour les 4 ans à venir. Ensuite, l'AG est amenée à se prononcer sur la désignation des représentants de la LIFCO à l'Assemblée Générale de la FFCO et des vérificateurs aux comptes. Y succèdent les prises de parole des invités puis la présentation des grandes lignes de l'année 2021. En conclusion, se déroulent les réponses apportées aux questions des clubs.

Au cours des différentes lectures, la parole est donnée aux membres présents et un débat s'instaure. Plus personne ne demandant la parole, à l'issue de chaque débat, la présidente déclare la discussion close et met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

## Première résolution

L'assemblée générale valide le compte-rendu de l'AG du 01 février 2020 ainsi que le procès-verbal. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

## Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, l'approuve. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier approuve celui-ci. Cette délibération est adoptée avec 150 voix pour et 7 abstentions.

## Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu les explications concernant le budget prévisionnel 2021 l'approuve. Le budget prévisionnel est adopté avec 133 voix pour, 21 abstentions et 3 non exprimées.

## Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve la mise en conformité des statuts à l'unanimité.

## Sixième résolution

L'assemblée générale élit les membres du comité directeur :

- |   |                |
|---|----------------|
| - Arnaud BESTEL = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention                    | <b>élu</b>     |
| - Dominique BRET = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention                   | <b>élue</b>    |
| - Paul CHINCHOLE = 124 Pour, 20 Contre, 13 Abstention                 | <b>élu</b>     |
| - Stéphane DRUZETIC = 148 Pour, 0 Contre, 9 Abstention                | <b>élu</b>     |
| - Céline EUDIER = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention                    | <b>élue</b>    |
| - Michel HUET = 96 Pour, 32 Contre, 29 Abstention                     | <b>élu</b>     |
| - Jeanette JANSSON = 149 Pour, 0 Contre, 8 Abstention                 | <b>élue</b>    |
| - Christian MATHELIER = 112 Pour, 10 Contre, 35 Abstention            | <b>élu</b>     |
| - Sandra OLIVIER = 140 Pour, 7 Contre, 10 Abstention                  | <b>élue</b>    |
| - Etienne PHILIPPOT = 148 Pour, 0 Contre, 2 Abstention, 7 Non Exprimé | <b>élu</b>     |
| - Maurice PROVOST = 66 Pour, 49 Contre, 42 Abstention                 | <b>non élu</b> |
| - Hervé QUINQUENEL = 141 Pour, 0 Contre, 9 Abstention, 7 Non exprimé  | <b>élu</b>     |
| - José RORA = 116 Pour, 10 Contre, 31 Abstention                      | <b>élu</b>     |
| - Edouard SALATHE = 125 Pour, 8 Contre, 24 Abstention                 | <b>élu</b>     |
| - Sandrine TAISSON = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention                 | <b>élue</b>    |

## Septième résolution

L'assemblée générale approuve la personne proposée par le comité directeur pour la présidence de la Ligue avec 139 voix pour, 8 abstentions et 10 non exprimées.

## Huitième résolution

L'assemblée générale désigne comme vérificateurs aux comptes Julien GARDEUR et Eloïse LOUVET. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

## Neuvième résolution

L'assemblée générale élit comme représentants titulaires de la LIFCO à l'Assemblée Générale de la FFCO : Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC et Michel HUET et comme suppléants : Jeanette JANSSON, Edouard SALATHE et Michel CHARIAU. La liste est approuvée par 146 voix pour et 9 non exprimées.



# LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h20.  
De tout ce qui est ci-dessus, il a été dressé procès-verbal par le président.

Fait à Paris, le 18 février 2021

Le rapporteur de séance

La Présidente de la LIFCO



Etienne PHILIPPOT



Dominique BRET



**Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation**

Page 3 sur 3

Association Loi 1901 TVA non applicable, article 293B du CGI - N° SIRET 401 384 1930 0033

Siège social : 15 passage des Mauxins 75019 PARIS

Adresse Po:

minique, 16 rue Chaudron, 75010 PARIS

